Nations Unies S/2002/1380



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 décembre 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 19 décembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 18 novembre 2002, par laquelle vous m'avez fait part de votre intention de proroger le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour une période de 12 mois et de votre sentiment que le Bureau devrait pouvoir accomplir sa mission dans ce laps de temps.

Le Conseil de sécurité prend acte de la lettre susmentionnée et de l'importance que les élections revêtent pour la poursuite du processus de paix, et entérine la dernière prorogation du mandat du Bureau pour une période de 12 mois qui s'achèvera le 31 décembre 2003.

Le Conseil appuie pleinement le rôle important que le Bureau continue de jouer dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Il trouve néanmoins fâcheux que, du fait des retards intervenus dans l'application de l'Accord, il ait fallu prolonger le mandat du Bureau d'une année complète au-delà de la date qui avait été envisagée il y a un an. En particulier, le Conseil est vivement préoccupé par le fait que les retards actuellement enregistrés dans le déroulement de la deuxième phase du processus d'élimination des armes, qui doit être certifié par le Bureau, font obstacle à la mise en place d'un gouvernement autonome à Bougainville et à l'exécution de la garantie relative à la tenue d'un référendum sur l'avenir politique de Bougainville auprès de la population locale.

Le Conseil demande instamment à toutes les parties à l'Accord de se conformer scrupuleusement aux obligations qui leur incombent en vertu de cet instrument au cours de la période couverte par le mandat du Bureau, en particulier de restituer toutes les armes qu'elles possèdent encore et de respecter l'intégrité du processus d'élimination des armes.

Afin de mieux pouvoir suivre et évaluer les progrès réalisés par le Bureau dans l'accomplissement de sa mission, le Conseil souhaite que le Secrétariat établisse un rapport écrit sur la question, en utilisant les ressources disponibles, et ce, avant la tenue de la prochaine réunion d'information trimestrielle que le Conseil organisera sur Bougainville. Il lui demande d'inclure dans ce rapport un plan explicite pour l'achèvement de la mission du Bureau et son retrait, avec un calendrier et des objectifs intermédiaires, comprenant la tenue d'élections, et avec des informations détaillées sur les mesures concrètes que le Bureau compte prendre pour atteindre les différents objectifs énoncés dans son plan de retrait en temps voulu.

02-75067 (F) 201202 201202

Le Conseil prie le Secrétariat de transmettre la présente lettre aux parties à l'Accord, par l'intermédiaire du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville.

Le Conseil engage la communauté des donateurs à continuer d'appuyer la mise en oeuvre de l'Accord, en particulier le processus d'élimination des armes.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Alfonso **Valdivieso**